

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS444

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

I. – À l’alinéa 13, après le mot :

« tout »,

insérer les mots :

« membre du ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion aux alinéas 36 et 66.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.